

Recherches sociographiques



Rémi SAVARD, *L'orientation des finissants des collèges classiques du Québec*

Antoine Baby

Volume 8, numéro 2, 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055361ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055361ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Baby, A. (1967). Compte rendu de [Rémi SAVARD, *L'orientation des finissants des collèges classiques du Québec*]. *Recherches sociographiques*, 8(2), 234-235. <https://doi.org/10.7202/055361ar>

Rémi SAVARD, *L'orientation des finissants des collèges classiques du Québec*, étude publiée sous l'égide d'une équipe de recherche de l'École de pédagogie et d'orientation de l'Université Laval, Québec, 1963, 75 p., miméo.

Dans une société comme la nôtre, l'orientation professionnelle des individus constitue un phénomène d'une grande complexité dont les déterminants sont encore mal connus, aussi bien dans leur nature que dans l'influence respective qu'ils exercent sur le choix d'une profession. On serait tenté de reprocher à Rémi Savard d'avoir réduit ce processus de longue haleine à la seule réponse de l'individu au stimulus (p. 2) que constituent globalement le collège classique et l'idéologie qui lui est propre. Ceci dit, il faut savoir gré à l'auteur d'avoir convenablement utilisé les matériaux disponibles pour donner naissance à une étude dont le principal mérite demeure d'avoir mis en relation deux phénomènes que la littérature scientifique sur la question n'a pas souvent cherché à associer : l'orientation choisie par l'individu et le type d'institution scolaire fréquentée.

Grâce aux données fournies par la revue *L'Enseignement secondaire*, l'auteur étudie les orientations annoncées par les finissants des collèges classiques sur une période de plus de trente ans (1924 à 1956). Il nous prévient dès le point de départ, ce qui n'est pas superflu, que ces données trouvent leur origine dans la traditionnelle « prise de ruban ». Il est maintenant établi qu'en raison de phénomènes qu'on connaît fort peu, il existe un écart appréciable entre les orientations souvent idéales de la prise de ruban et les orientations dans lesquelles s'engagent effectivement les individus au terme de leurs études classiques.

L'auteur se propose donc d'étudier l'évolution des orientations telle qu'exprimée par les prises de ruban « en postulant que cette évolution caractérise ces institutions d'enseignement dans leur définition des besoins occupationnels de la société ». Après un premier chapitre qui définit en termes clairs les cadres généraux de l'étude, Savard nous amène à constater que l'écart entre les orientations religieuses et les orientations laïques va croissant, et ce, au profit de celles-ci. Au début de la période, les effectifs étudiants se partagent à peu près également entre la vie religieuse et la vie laïque. En 1956, il se trouve déjà 72.3% des finissants qui se destinent à une orientation laïque.

Une analyse bien conduite nous montre ensuite que l'évolution des diverses orientations laïques se fait suivant trois phases assez bien définies : 1924-1938, 1939-1950 et 1951-1956. Globalement, les carrières scientifiques connaissent un regain de popularité pendant la première et la troisième phase, alors que les carrières traditionnelles (principalement le droit et la médecine) connaissent leur meilleur temps au cours de la seconde phase. Un phénomène intéressant : l'ascension constante, tout au long de la période, des effectifs en sciences humaines (2.1% à 17%). L'auteur fournit trois hypothèses d'inégale valeur, susceptibles d'expliquer la non-linéarité de l'évolution des deux premiers groupes d'orientations laïques.

Le chapitre 3 tranche sur le reste de l'étude par son caractère essentiellement technique. C'est une sorte d'exercice de virtuosité sur les polynômes qui n'est pas sans rappeler la meilleure tradition des thèses de licence ou de maîtrise, et qui aurait sans doute été plus fécond si l'auteur était parvenu à en dégager plus clairement et plus habilement la quintessence.

Je serais tenté de reprocher au chapitre 4, qui met en relation l'orientation professionnelle des individus et le régime institutionnel, de ne pas mettre suffisamment en lumière le fait que, comme quelques études l'ont assez bien démontré, les divers types d'institutions ne recrutent pas leurs élèves de la même façon à l'intérieur de la stratification sociale. Il s'avère dès lors extrêmement délicat d'associer le régime institutionnel aux orientations des finissants, attendu que nombre d'études ont permis d'établir que les origines sociales d'un individu et plus particulièrement le niveau socio-économique de sa famille d'origine sont aussi étroitement associés à ses aspirations professionnelles. À cela s'ajoute le fait

que, l'auteur en convient d'ailleurs de bonne grâce, la plupart des séminaires diocésains retenus pour cette partie de l'étude sont des pensionnats (7 sur 9), et la plupart des « collèges » sont des externats (4 sur 6). Les choses étant ce qu'elles sont, il paraît quasi inévitable que les observations faites sur l'évolution des orientations des finissants des séminaires diocésains et des collèges, s'appliquent d'emblée aux pensionnats et aux externats respectivement.

D'une lecture qui est rendue parfois pénible parce que l'auteur se permet trop souvent d'écrire ce qui constitue en réalité le langage « parlé » de la science, il me reste l'impression que le chapitre 2 de cette étude, qui traite de l'évolution chronologique des orientations des finissants des collèges classiques, est de beaucoup le plus intéressant et le plus fécond.

Antoine BABY

*Faculté des sciences de l'éducation,
Université Laval.*

Pierre-W. BÉLANGER, *La semaine de travail des professeurs des écoles publiques*, étude publiée sous l'égide d'une équipe de recherche de l'École de pédagogie et d'orientation de l'Université Laval, Québec, 1963, 104 p., +3 annexes, miméo.

Au moment où un contrôle de plus en plus rigoureux est appliqué aux traitements et à l'emploi du temps des maîtres, l'étude de Pierre-W. Bélanger arrive à point nommé pour mettre en lumière la semaine de travail de celui sur qui la société québécoise toute entière mise de plus en plus.

Dans cette étude descriptive, rigoureuse et fouillée, l'auteur distingue d'abord ce qu'il appelle les « éléments fixes » et les « éléments variables » de la semaine de travail des professeurs de la région métropolitaine de Québec et d'un comté rural voisin de Québec. La charge déterminée du maître est constituée des heures de cours, des surveillances d'études, des surveillances de récréation, des réunions du personnel imposées par l'administration scolaire. Toutefois, certaines de ces activités entraînent avec elles une somme de travail importante qui s'avère difficile à estimer et fort variable. Il s'agit principalement du temps pris par la préparation de cours et par la correction de travaux, d'exercices et d'examens.

L'auteur met au point un dispositif ingénieux qui permet d'établir l'indice moyen de préparation de cours et l'indice moyen de correction de travaux et d'examens. De savants recoupements permettent par la suite de déterminer d'une façon assez précise l'importance en heures par semaine des éléments variables de l'emploi du temps des maîtres selon la matière enseignée, selon le degré, et pour chacune des deux régions couvertes par l'enquête. On aurait aimé que l'étude des variations des indices moyens soit également faite suivant les capacités intellectuelles des élèves, de même que suivant l'approche pédagogique privilégiée par le maître. Quoi qu'il en soit, il apparaît difficile d'appliquer sans adaptation la formule des indices aux différents usages suggérés par l'auteur dans la perspective du classement homogène et de la promotion par matière.

La première partie de l'ouvrage traite de la semaine de travail du professeur de l'enseignement secondaire. On y trouve d'intéressantes considérations sur les usages possibles des indices de préparation et de correction, de même que sur le « temps demandé » à diverses catégories de professeurs : hommes et femmes, laïcs et religieux, ruraux et urbains, de formation universitaire ou autre, titulaires ou spécialistes, etc. Ce qui paraît plus contestable, c'est le postulat suivant lequel « le temps moyen que fournissent les professeurs pour ces activités (correction et préparation) correspond, à toute fin pratique, au temps demandé par les administrateurs ». Le postulat constitue pourtant le point de départ de l'étude du « temps demandé », puis de l'étude comparative du « temps demandé »